

LA RÉFORME DES RETRAITES ET SES CONSÉQUENCES EN ENTREPRISE

Durée (en heures)

21

Public concerné

Cette formation s'adresse aux responsables de personnel, de la paie et/ou comptables de l'entreprise s'occupant de la mise en place des départs à la retraite.

Prérequis

Posséder les connaissances juridiques nécessaires sur les conventions collectives et/ ou les contrats d'assurance de personnes dans le cadre d'une entreprise.

But de la formation

- Assimiler les lois fondamentales de la retraite des salariés du secteur privé ;
- Connaître les prestations attribuées par les différents régimes ;
- Pouvoir distinguer les avantages et inconvénients des différents systèmes ;
- Connaître les nouveaux décrets et leurs conséquences en prenant compte les dernières mesures qui vont définir les âges de départ à la retraite.

Programme

Connaître les obligations de l'employeur ainsi que les droits du salarié en matière de retraite :

- Les différentes affiliations ;
- les taux de cotisations ;
- La particularité des temps partiels.

Les différentes modalités pratiques de calcul des retraites :

- La sécurité sociale ;
- L'âge légal minimum de départ à la retraite et le nombre de trimestres nécessaires ;

- Comment valider les trimestres? Taux plein? Rachats de trimestres?
- Les nouveautés sur la décote et la surcote ;
- Les départs anticipés : Les carrières longues, le cas des salariés handicapés, la retraite pour pénibilité, incapacité permanente.

Les complémentaires : ARRCO - AGIRC- IRCANTEC :

- Les nouveaux accords de 2015 ;
- La prise en compte des arrêts de travail, du chômage et de la majoration des points de retraite ;
- En cas de cessation d'activité : comment gérer les fins de carrière ?
- Le cumul emploi - retraite et encore la retraite pas à pas ;
- Les différents coefficients ;
- Les différentes conditions liées à l'AGF : L'accord jusqu'au 31 décembre ;
- Le droit à l'information ;
- Relevé individuel de situation et relevé actualisé de points ;
- Connaître les modalités de l'estimation indicative globale (EIG).

Les nouvelles modalités de départ à la retraite :

- Le dispositif en place ;
- Les différents taux de prélèvements sociaux et les départs anticipés ;
- Les conséquences d'un départ à la retraite pour le salarié et l'employeur.

Comment évaluer justement ses droits?

- Les différents niveaux de remplacement et le pouvoir d'achat ;
- Comment la calculer ?

Comment sont les autres systèmes de retraite ? Comment améliorer ses droits?

- Le système de capitalisation, les cotisations définies (art .83, PERE, art. 39) ;
- Qu'est ce que le PERCO ;
- La fiscalité sur les retraites ;
- Les nouvelles règles mises en place.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.